



Partout dans le paysage

Bulletin numéro 5, printemps 2022 | Grand-Pré, Nouvelle-Écosse, Canada

La Journée du patrimoine 2022 rend hommage au Paysage

Le 21 février 2022, la Journée du patrimoine de la province de la Nouvelle-Écosse a rendu hommage au riche patrimoine du Paysage de Grand-Pré, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec le soutien de la province, Le Paysage de Grand-Pré inc. a produit une vidéo de cinq minutes célébrant le 10e anniversaire du paysage. Cette vidéo peut être visionnée sur le site Web du Paysage à l'adresse www.paysagedegrand-pre.ca



Mark Davidson

Gardons le contact!

Si vous souhaitez recevoir les prochains bulletins, écrivez-nous à info@paysagedegrand-pre.ca

Pour des raisons environnementales, nous accélérons la transition à une diffusion numérique du bulletin.

Rejoignez-nous sur Facebook :
« Le Paysage de Grand-Pré »



Engagement du public pour le concept d'expérience du visiteur

Le Paysage de Grand-Pré inc. a reçu le rapport final d'un concept d'expérience du visiteur et d'une étude de faisabilité. Le conseil d'administration est heureux de partager ce rapport afin de susciter d'autres discussions et contributions concernant l'élaboration d'un concept d'expérience du visiteur.

L'élaboration du concept a nécessité un engagement considérable avec les principales parties prenantes et le public afin de recueillir des idées sur la manière dont la Corporation devrait procéder pour transmettre la valeur universelle exceptionnelle du paysage. Bien que le rapport final réponde aux conditions du contrat attribué par le biais d'une demande de propositions, le conseil d'administration n'a pas approuvé ses recommandations. Le processus de participation du public a donné lieu à une variété de perspectives concernant le projet, et il n'y a pas eu de consensus sur la façon d'aller de l'avant.

Le Paysage de Grand-Pré inc. s'engage à travailler avec ses partenaires pour promouvoir une meilleure reconnaissance, compréhension et appréciation de la valeur universelle exceptionnelle du Paysage de Grand-Pré. Alors que nous célébrons le 10e anniversaire de l'inscription du paysage sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, nous reconnaissons qu'il existe actuellement peu de possibilités pour les visiteurs de découvrir et d'apprécier l'importance globale du site du patrimoine mondial.

Le Paysage de Grand-Pré inc. va donc poursuivre l'engagement public concernant le concept d'expérience du visiteur. Nous avons retenu les services de Brighter Community Planning & Consulting pour ce travail. Au cours des prochaines semaines, Chrystal Fuller s'entretiendra avec les membres de la communauté et les intervenants au sujet du concept d'expérience du visiteur. En utilisant le rapport final comme point de départ, nous invitons le public et les parties prenantes à nous faire part de leurs impressions sur le concept.

En particulier, nous aimerions savoir quels éléments, le cas échéant, devraient être soutenus pour créer une expérience pour les visiteurs qui offre des possibilités de découvrir et d'apprécier l'importance globale du site du patrimoine mondial.

Veuillez contacter Chrystal Fuller à l'adresse chrystal@brighterplanning.ca ou Claude DeGrâce à l'adresse directiongenerale@paysagedegrand-pre.ca si vous souhaitez apporter votre contribution au processus d'engagement public.



Mark Davidson

Le Paysage de Grand-Pré inc. a été créé en tant qu'organisme à but non lucratif pour coordonner la gestion du site du patrimoine mondial. Son mandat est le suivant :

- protéger et préserver le Paysage de Grand-Pré, site du patrimoine mondial de l'UNESCO, à Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse ; et
- éduquer le public et lui faire apprécier et connaître le Paysage de Grand-Pré, site du patrimoine mondial de l'UNESCO, et son histoire.

L'énoncé de vision de Le Paysage de Grand-Pré inc. reconnaît la responsabilité partagée de la gestion du paysage :

Nos communautés et partenaires travaillent en collaboration et avec fierté à la protection et à la promotion du paysage culturel et agricole vivant de Grand-Pré pour en permettre l'appréciation à l'échelle mondiale.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Claude DeGrâce, Directeur exécutif
Le Paysage de Grand-Pré inc.
902-697-2575
directiongenerale@paysagedegrand-pre.ca
www.paysagedegrand-pre.ca

Beverly Palmetter, Présidente du conseil
Le Paysage de Grand-Pré inc.
902-680-0389



Photo Credit

Parks Canada photo

L'église-souvenir de Grand-Pré célèbre son 100e anniversaire

L'année 2022 marque le 100e anniversaire de la construction par la communauté acadienne de l'église-souvenir de Grand-Pré, un mémorial construit pour commémorer la Déportation de la population acadienne au milieu du 18e siècle. Inspiré par une initiative de John Frederick Herbin, Grand-Pré est devenu le plus important site commémoratif de la diaspora acadienne. Il a été créé grâce à un partenariat entre la communauté acadienne et le Dominion Atlantic Railway. Parcs Canada a acquis l'église-souvenir et les jardins au milieu des années 1950, et ils sont devenus un lieu historique national en 1961.

En 2012, le Paysage de Grand-Pré a été inscrit sur la Liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Alors que le critère d'inscription (v)

porte sur le paysage agricole traditionnel vivant, le critère (vi) porte sur le lieu emblématique du souvenir de la diaspora acadienne, dispersée par le Grand Dérangement dans la seconde moitié du 18e siècle.

La Société Promotion Grand-Pré et Parcs Canada, en collaboration avec Le Paysage de Grand-Pré inc. et Les Amis de Grand-Pré, prévoient organiser des célébrations importantes au cours de la dernière fin de semaine de juillet pour souligner cet événement. Pourquoi ne pas prévoir une visite du site cet été?

Les terrains du lieu historique national sont ouverts toute l'année et sont accessibles gratuitement.

Vous êtes invités à participer aux célébrations du 10e anniversaire de l'inscription du Paysage sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Joignez-vous à nous pour célébrer le 10e anniversaire de l'inscription du site du patrimoine mondial par l'UNESCO le jeudi 30 juin et le vendredi 1er juillet 2022. Un sous-comité du comité de l'éducation et du marketing a été créé pour aider à coordonner ces célébrations, qui se tiendront au parc d'observation situé sur le chemin Old Post à Grand Pré.

De nombreuses idées de célébration ont été proposées et sont en cours d'organisation. Elles comprennent un barbecue communautaire, une cérémonie du 10e anniversaire, la signature d'un protocole d'entente par les organisations membres, un peu de musique et une présentations sur les fantômes le soir du 30 juin.

Le matin de la fête du Canada, nous prévoyons une discussion en groupe sur l'importance de

l'agriculture dans le paysage et une présentation sur notre parcours à l'UNESCO.

L'après-midi sera une journée portes ouvertes avec des visites de certains des principaux points d'intérêt du paysage. Nous travaillons également en collaboration avec nos partenaires pour le 100e anniversaire de l'église-souvenir, à la fin juillet.

Une tente sera installée au parc d'observation pour cet événement de deux jours.

Un programme d'activités sera bientôt publié sur le site Web du paysage : www.paysagedegrand-pre.ca. Si vous avez des questions sur les célébrations du 10e anniversaire, veuillez contacter le directeur exécutif à l'adresse suivante :

directiongenerale@paysagedegrand-pre.ca



John Robichaud

Soutien aux propriétaires fonciers prolongé pour des évaluations archéologiques

Le Paysage de Grand-Pré inc. a le plaisir d'annoncer que pour la deuxième année, les propriétaires fonciers qui envisagent de développer leur propriété située dans le site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré et sa zone tampon peuvent profiter d'une initiative qui couvrira le coût d'une évaluation archéologique.

Suite à la mise sur pied réussie du programme en 2021, la Corporation a renouvelé cette initiative dans le but de contribuer à la protection du riche patrimoine archéologique du site du patrimoine mondial du Paysage de Grand-Pré et de sa zone tampon. La Corporation envisagera également de financer, au cas par cas, jusqu'à 2 500 \$ pour les mesures d'atténuation qui pourraient être requises à la suite de l'évaluation initiale.

La Corporation a établi des conventions d'offre permanente avec deux archéologues qualifiés qui seront engagés par la Corporation pour effectuer les évaluations. Si vous prévoyez un projet sur votre propriété qui entraînerait une perturbation du sol, y compris l'essouchement et le nivellement,



Mark Davidson

vous pouvez demander à l'un des archéologues qualifiés d'effectuer une évaluation. La Corporation attribuera un contrat à l'archéologue que vous aurez choisi et paiera les coûts de ces services conformément aux conditions de la convention d'offre à commandes. Pour obtenir des renseignements concernant l'obtention d'un permis de construction pour des projets de développement, veuillez contacter la Municipalité du comté de Kings à l'adresse <https://www.countyofkings.ca/residents/services/permits/bpermits.aspx>.

La protection du patrimoine archéologique du paysage est très importante pour la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial. Lorsque la représentante du Conseil international des monuments

et des sites (ICOMOS) a visité Grand-Pré au nom de l'UNESCO en 2011 pour évaluer la proposition d'inscription, elle a déclaré que le potentiel archéologique du paysage était exceptionnel. L'experte a également souligné l'importance de fournir un soutien aux propriétaires fonciers pour la protection des ressources archéologiques.

Pour plus d'informations sur l'initiative de Le Paysage de Grand-Pré inc. visant à protéger le patrimoine archéologique du paysage et de sa zone tampon, veuillez contacter la direction générale de la Corporation, Claude DeGrâce, par téléphone au 902-697-2575 ou par courriel à directiongenerale@paysagedegrand-pre.ca



Mark Davidson